



ENSEIGNEMENT À DISTANCE

PROGRAMME
2025-2026



VERSION JUIN 2025



ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
LOI DU 22.07.2013

I. TABLEAU DES COURS DISPENSÉS AU S1 ET S2 (2025–2026)

SEMESTRE 1 (AUTOMNE)

DISCIPLINE	L1	L2	L3
BIBLIQUE			
ANCIEN TESTAMENT	Introduction	Méthodologie de l'exégèse	Cours Commun
NOUVEAU TESTAMENT	Introduction		
LANGUES BIBLIQUES			
HÉBREU	Cours	Cours	
GREC	Cours	Cours	Cours
HISTOIRE			
HISTOIRE ANCIENNE	Introduction		
HISTOIRE MODERNE	Introduction	Cours	Cours
HISTOIRE CONTEMPORAINE		Cours	Cours
SYSTÉMATIQUE			
PHILOSOPHIE			
DOGMATIQUE	Introduction	Cours	Cours
ÉTHIQUE		Cours	Cours
PRATIQUE			
PRATIQUE	Introduction	Cours	Cours
STAGE		Possibilité de faire un stage	Possibilité de faire un stage
LANGUES VIVANTES			
ANGLAIS	Cours	Cours	Cours
MÉTHODOLOGIE			
MÉTHODOLOGIE	Cours	Cours	
VARIABLES			
		1 variable	1 variable

Pour les intitulés de cours et les enseignants, se référer au programme

SEMESTRE 2 (PRINTEMPS)

DISCIPLINE	L1	L2	L3
BIBLIQUE			
ANCIEN TESTAMENT	Introduction	Cours	Cours
NOUVEAU TESTAMENT	Introduction	Cours	Cours
LANGUES BIBLIQUES			
HÉBREU	Cours	Cours	Cours
GREC	Cours	Cours	
HISTOIRE			
HISTOIRE ANCIENNE		Cours	Cours
HISTOIRE MODERNE	Introduction		
HISTOIRE CONTEMPORAINE	Introduction		
SYSTÉMATIQUE			
PHILOSOPHIE	Introduction	Cours	Cours
DOGMATIQUE	Introduction	Cours	Cours
ÉTHIQUE			
PRATIQUE			
PRATIQUE		Cours	Cours
STAGE		Possibilité de faire un stage	Possibilité de faire un stage
LANGUES VIVANTES			
ANGLAIS	Cours	Cours	Cours
MÉTHODOLOGIE			
MÉTHODOLOGIE	Cours	Cours	
SCIENCES DES RELIGIONS			
SCIENCES DES RELIGIONS	Cours	Cours	Cours
SOCIO/PSYCHO/DROIT		Cours	Cours
VARIABLES			
		1 variable	1 variable

Pour les intitulés de cours et les enseignants, se référer au programme

II. PROGRAMME DES COURS 2025–2026

SCIENCES BIBLIQUES

Ancien et Nouveau Testament

Méthodologie de l'exégèse

Céline Rohmer, Rodrigo de Sousa

S1 L2 : Initiation aux méthodes d'exégèse des textes bibliques

Ce cours vise à se former au maniement des principaux outils nécessaires à une lecture critique des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Après une présentation générale de la démarche exégétique (sa visée, ses outils, ses enjeux), les séances consisteront à en appliquer ensemble, et de manière ordonnée, les principales procédures d'analyse (synchronique et diachronique) à partir de différentes péripécies.

Code cours : 2B-E-2526-D

Ancien Testament et Nouveau Testament

Céline Rohmer, Rodrigo de Sousa

S1 L2 : Boire et manger (variable)

S1 L3 : Boire et manger

Les textes bibliques accordent une place importante au boire et au manger. Les scènes de repas, de festins, d'ivresse et de pain partagé abondent – tantôt pour célébrer la communion, tantôt pour crier à l'injustice ! La soif et la faim sont aussi les occasions de réfléchir à ce Dieu qui promet de rassasier les siens. Ce cours d'exégèse, mené à deux voix, s'intéresse à la portée théologique du boire et du manger dans plusieurs récits bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Code cours : 3B-NA-2526-D ; 2V-NA-2526-D

Ancien Testament

Axel Bühler

S1 L1 : Introduction à l'Ancien Testament

Le canon biblique, l'histoire d'Israël et le Pentateuque [Torah]. La structure, le contenu, les enjeux et l'histoire de la formation de chacun des livres du Pentateuque seront présentés. Le cours sera accompagné de lectures et analyses de textes choisis et de la documentation tirée de l'archéologie.

Code cours : 1B-A-2526-D1

S2 L1 : Introduction à l'Ancien Testament

Les Prophètes [Nevi'im] et les Écrits [Ketouvim]. La structure, le contenu, les enjeux et l'histoire de la formation de chacun des livres du Pentateuque seront présentés. Le cours sera accompagné de lectures et analyses de textes choisis et de la documentation tirée de l'archéologie.

Code cours : 1B-A-2526-D2

Rodrigo de Sousa

S2 L2/L3 : Lectures dans le corpus prophétique de la Bible hébraïque

Dans ce cours, nous allons parcourir quelques textes du corpus prophétique de la Bible hébraïque. La lecture sera faite avec attention aux questions de texte, de grammaire, de théologie et des articulations avec l'histoire et les idéologies du Proche-Orient ancien.

Code cours : 2B-A-2526-D / 3B-A-2526-D

Nouveau Testament

Michael Jost

S1 L1 : Introduction au Nouveau Testament I (Les Évangiles et Jésus de Nazareth)

Ce cours de deux semestres introduit à l'analyse historique des écrits du Nouveau Testament, discute leur genèse et présente leurs caractéristiques littéraires et théologiques. Après une introduction au monde du christianisme naissant, le premier semestre est dédié à l'étude des quatre évangiles et du livre des Actes, tout en offrant une initiation à la recherche historique sur Jésus de Nazareth.

Code cours : [1B-N-2526-D1](#)

S2 L1 : Introduction au Nouveau Testament II (Les écrits épistolaires, le livre de l'Apocalypse et la formation du canon)

Poursuivant l'introduction entamée au premier semestre, ce cours explore les caractéristiques de Paul de Tarse et de la littérature paulinienne dans une perspective à la fois historique et théologique, complété par de brèves analyses de l'épître aux Hébreux, des épîtres catholiques, de l'Apocalypse et du processus de formation du canon.

Code cours : [1B-N-2526-D2](#)

S2 L2/L3 : Les épîtres johanniques

C'est avec de bonnes raisons que l'on qualifie la théologie johannique de climax de la théologie du Nouveau Testament. On pense toutefois en premier lieu au quatrième évangile. En revanche, ce cours se propose d'étudier les trois épîtres d'un point de vue exégétique et théologique et de discuter de leur rapport avec l'Évangile. Ils permettent également de jeter un regard saisissant sur la formation de la communauté chrétienne, une période marquée par de profondes tensions.

Code cours : [2B-N-2526-D](#) / [3B-N-2526-D](#)

LANGUES BIBLIQUES

Hébreu

Jan Rückl

S1 L1 : Hébreu 1^{er} niveau

Cette première année d'apprentissage, qui se fait à partir des textes bibliques, est tout d'abord une découverte de l'« univers » hébraïque, c'est-à-dire d'un mode et d'une structure de pensée bien différents des cultures occidentales, et dont la langue est le reflet. Il s'agira d'en apprendre les bases, notamment la formation du nom et des adjectifs, avec les articles, prépositions et pronoms, les conjugaisons du verbe fort et les règles syntaxiques élémentaires ainsi que le vocabulaire le plus courant. Ces bases permettront aux étudiants de lire et traduire petit à petit un ou deux textes de la bible hébraïque et de comprendre ainsi pourquoi la traduction est déjà une interprétation. À partir des mots étudiés, on ouvrira quelques fenêtres sur la culture et le monde du Proche-Orient ancien.

Code cours : [1L-H-2526-D1](#)

S2 L1 : Hébreu 1^{er} niveau

Poursuite de l'initiation à l'hébreu biblique et de la découverte des bases : formation du nom et des adjectifs, avec les articles, prépositions et pronoms, les conjugaisons du verbe fort et les règles syntaxiques élémentaires ainsi que le vocabulaire le plus courant. Ces bases permettront aux étudiants de lire et traduire petit à petit un ou deux textes de la bible hébraïque et de comprendre ainsi pourquoi la traduction est déjà une interprétation. À partir des mots étudiés, on ouvrira quelques fenêtres sur la culture et le monde du Proche-Orient ancien.

Code cours : [1L-H-2526-D2](#)

S1 L2 : Hébreu – 2^{ème} niveau

Ce cours est la suite immédiate du cours de premier niveau. On y étudiera principalement les verbes faibles, irréguliers, à gutturales. On verra des spécificités ou des difficultés syntaxiques. Une large part sera faite à la traduction de textes en lien avec les leçons.

Code cours : 2L-H-2526-D1

S2 L2 : Hébreu – 2^{ème} niveau

Poursuite de la consolidation des bases acquises en premier niveau. Dans ce cours, on étudiera principalement les verbes faibles, irréguliers, à gutturales. On verra des spécificités ou des difficultés syntaxiques. Une large part sera faite à la traduction de textes en lien avec les leçons.

Code cours : 2L-H-2526-D2

S2 L3 : Hébreu – 3^{ème} niveau

Le cours d'Hébreu 3 est centré sur la traduction de différents textes bibliques (narratifs, prophétiques, poétiques, législatifs). Contrairement aux cours d'Hébreu 1 et 2, il n'y aura donc pas de nouveau point grammatical à chaque leçon. En lien avec les textes étudiés, nous reviendrons sur quelques éléments déjà vus dans le cours d'Hébreu 2 afin de les consolider. Nous travaillerons également sur la syntaxe, le champ lexical, quelques éléments de base de la critique textuelle et sur des questions d'ordre exégétique.

Code cours : 3L-H-2526-D (si validé dans l'UE2) ou 3V-H-2526-D (si validé dans l'UE8)

Grec

Anna Van den Kerchove

S1 L1 : Grec – 1^{er} niveau

Initiation au grec du Nouveau Testament : vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe de base. La progression grammaticale permettra d'aborder des textes simples des évangiles.

Code cours : 1L-G-2526-D1

S2 L1 : Grec – 1^{er} niveau

Poursuite de l'initiation au grec du Nouveau Testament : vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe de base. La progression grammaticale permettra d'aborder des textes des évangiles et des épîtres.

Code cours : 1L-G-2526-D2

S1 L2 : Grec – 2^{ème} niveau

Consolidation des bases acquises en Grec 1er niveau (rappels sur la conjugaison grecque : révision du verbe actif, moyen et passif). Perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe (le parfait et le plus-que-parfait ; le subjonctif et l'impératif). Traduction de passages du Nouveau Testament (évangiles et Actes).

Code cours : 2L-G-2526-D1

S2 L2 : Grec – 2^{ème} niveau

Consolidation des bases (rappels sur la conjugaison grecque : révision du verbe actif, moyen et passif). Perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe (le parfait et le plus-que-parfait ; le subjonctif et l'impératif ; introduction aux verbes en -μ ι). Traduction de passages du Nouveau Testament (évangiles et Actes).

Code cours : 2L-G-2526-D2

S1 L3 : Grec – 3^{ème} niveau

Approfondissement de l'étude de la grammaire et de la syntaxe (optatif, syntaxe de ὃς, ἵνα, ὅτι, attraction du relatif). Autonomie dans la compréhension du grec biblique, perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe. Étude d'épîtres du Nouveau Testament, initiation au grec de la Septante, à la littérature patristique et à la poésie liturgique. Lecture et analyse détaillées de textes qui permettront d'aborder différents points : vocabulaire, transmission du texte, interprétation.

Code cours : 3L-G-2526-D (si validé dans l'UE2) ou 3V-G-2526-D (si validé dans l'UE8)

HISTOIRE

Histoire Ancienne

Anna Van den Kerchove

S1 L1 : Introduction à l'histoire du christianisme antique et tardo-antique : II^e-IX^e siècles

Le cours a pour but d'étudier la manière dont des cercles de sectateurs de Jésus se développent au cours des premiers siècles apr. J.-C. Il s'agit de poser les principaux jalons de ce développement en le replaçant dans le cadre de l'histoire de l'Empire romain. Le cours abordera également les V-IX^e siècles au cours desquels les christianismes occidental et oriental se différencient, tout en se développant dans des environnements sociaux, politiques et culturels différents.

Code cours 1H-A-2526-D

S2 L2-L3 : Christianisation dans et hors de l'empire romain : IV^e-VII^e siècles

Après avoir posé les fondements dans le cours de L1, le cours d'histoire ancienne pour les deux niveaux L2 et L3 aborde une thématique plus particulière. Cette année, le cours portera sur les processus de christianisation au cours des IV^e et V^e siècles dans les domaines politique, sociétal, religieux, etc. On verra ainsi comment progressivement se met en place une société et une culture chrétienne, tout en analysant la question de l'évangélisation hors de l'Empire romain et celle du rapport à l'autre non chrétien.

Code cours 2H-A-2526-D / 3H-A-2526-D

Histoire Contemporaine

Gilles Vidal

S2 L1 : Introduction à l'histoire des protestantismes en France (XIX^e-XXI^e siècles)

Après une brève introduction à l'histoire du christianisme comme discipline et sa place particulière dans une Faculté de théologie, le cours donnera un panorama historique et sociologique des différentes formes du protestantisme en France, depuis la période concordataire jusqu'à nos jours.

Code cours : 1H-C-2526-D

S1 L2/L3 : Histoire du protestantisme en France au XIX^e siècle

Après la tourmente révolutionnaire s'installe un équilibre entre pouvoirs politiques et religieux sous l'Empire avant de se modifier considérablement jusqu'à la loi de 1905. Quelle place les protestants français occupent-ils dans le paysage religieux du XIX^e siècle ? Le rapport à l'État, la formation des pasteurs, la vie des communautés mais aussi les controverses théologiques et le dynamisme de la mission et de l'évangélisation y seront également abordés.

Code cours : 2H-C-2526-D / 3H-C-2526-D

Histoire Moderne

Pierre-Olivier Léchet

S1 L2/L3 : Le protestantisme devant l'islam (XVI^e-XVII^e siècles)

Je me réjouis que vous suiviez ce cours. Le sujet s'est imposé à moi dans un contexte où la question du rapport entre Occident et islam est devenue extrêmement conflictuelle et est souvent abordée de manière caricaturale. Il m'a donc semblé vital de traiter de la question d'un point de vue historique afin de relativiser quelque peu certains jugements de valeur trop rapides, quels qu'ils soient d'ailleurs, et qui sont devenus monnaie courante aujourd'hui. Je suis en effet convaincu que l'histoire est un excellent moyen de dédramatiser une réalité souvent abordée de manière passionnelle.

Code cours : [2H-M-2526-D](#) / [3H-M-2526-D](#)

Chrystel Bernat

S1 L1 : Réformes et réformateurs en Europe au XVI^e siècle : Sociétés, mouvements spirituels et débats doctrinaux à la fin du Moyen Âge

Des milieux chrétiens dévots aux cercles théologiens, des élans réformistes du Moyen âge tardif à la révolution de 1517 *via* le séisme humaniste et les premiers ébranlements religieux à Oxford et à Prague aux prises avec l'appétence spirituelle des fidèles, ce premier volet aborde les prémices de la Réforme en Europe et la Réforme luthérienne dans le Saint-Empire romain germanique. On y examine les croyances et les pratiques religieuses ainsi que la dimension conflictuelle des protestations spirituelles de la chrétienté latine.

Code cours : [1H-M-2526-D1](#)

S2 L1 : Réformes et réformateurs en Europe au XVI^e siècle : théologies et modèles d'établissement des Réformes dans l'Europe chrétienne du XVI^e siècle

Attentif aux dimensions sociétales ainsi qu'aux modalités et processus d'instauration de la Réforme (théologique, liturgique et ecclésiologique, éducatif et culturel) ; ce second volet présente la diversité de ses mouvances (magistérielles, urbaine, radicale) à travers une galerie de portraits des réformateurs, et les caractéristiques de chacune des grandes voix du protestantisme naissant en Suisse alémanique et ne Suisse romande, en France et en Angleterre

Code cours : [1H-M-2526-D2](#)

THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE

Philosophie

Marc Boss

S2 L1 : Platon et ses prédécesseurs, ou comment (ne pas) commencer par le commencement

Une plongée dans les écrits majeurs de Platon, un auteur séminal que la littérature philosophique et théologique des siècles ultérieurs commentera sans relâche, mais qui peut se lire aussi comme un épigone dont les thèses s'élaborent en dialogue critique avec celles de ses prédécesseurs et des écoles rivales qu'ils ont fondées dans les colonies grecques d'Asie mineure et d'Italie.

Code cours : [1S-P-2526-D](#)

Jérôme Bord

S2 L2/L3 : Le problème du mal

Dans ce cours, nous nous pencherons sur l'un des problèmes les plus décisifs de la philosophie : celui de l'origine du mal et de sa justification. Nous balayerons l'histoire de la philosophie, des présocratiques aux penseurs analytiques les plus contemporains, afin d'identifier les jalons de ce problème qui, bien que toujours identique, a été posé, en deux millénaires, de manière constamment renouvelée.

Code cours : 2S-P-2526-D / 3S-P-2526-D

Éthique

Marc Boss

S1 L2/L3 : Qu'est-ce qu'une éthique théologique ?

Existe-t-il une manière spécifiquement théologique d'aborder les questions éthiques ? Placée dans une perspective protestante et sous l'horizon d'un christianisme œcuménique, cette question forme le point de départ d'une enquête visant à définir les sources textuelles, les règles interprétatives et les procédures délibératives et décisionnelles d'une éthique théologique.

Code cours : 2S-E-2526-D / 3S-E-2526-D

Dogmatique

Frédéric Chavel

S1 L2/L3 : Quelques figures de proue de la théologie – Année A

Initiation à l'univers de pensée de quelques théologiens marquants de l'époque contemporaine, sans se limiter à la théologie protestante. Ce cours est donné sur un rythme biennuel, avec des auteurs différents de ceux étudiés l'année dernière en année B.

Code cours : 2S-D-2526-D / 3S-D-2526-D1

Guilhen Antier

S1 L1 : À l'école de Luther et de Calvin : une introduction à la théologie protestante (I)

Ce cours propose une « carte d'identité » de la théologie protestante en perspective luthéro-réformée pour en saisir la structure et s'initier à ses thèmes majeurs. Si Luther et Calvin sont les auteurs de référence, on n'oubliera pas de convoquer, chemin faisant, quelques grands noms de la théologie protestante contemporaine. Ce premier volet du cours s'intéressera principalement aux principes matériel et formel de la Réforme.

Code cours : 1S-D-2526-D1

S2 L1 : À l'école de Luther et de Calvin : une introduction à la théologie protestante (II)

Ce cours propose une « carte d'identité » de la théologie protestante en perspective luthéro-réformée pour en saisir la structure et s'initier à ses thèmes majeurs. Si Luther et Calvin sont les auteurs de référence, on n'oubliera pas de convoquer, chemin faisant, quelques grands noms de la théologie protestante contemporaine. Ce second volet du cours s'intéresse principalement aux questions ecclésiologiques, éthiques et politiques.

Code cours : 1S-D-2526-D2

S2 L2/L3 : L'événement du culte : quelques perspectives du point de vue de la théologie systématique

Occasion privilégiée de l'écoute de l'Évangile, le culte concerne chacun de ses acteurs au nouage de la subjectivité et de la sociabilité, de l'intelligence et de l'expérience, du langage et du corps. On questionnera et interprétera les principales notions mobilisées dans le culte de type luthéro-réformé (grâce, péché, parole, sacrement, prière, chant...) en vue d'en faire ressortir quelques enjeux théologiques et anthropologiques, et d'en tester la pertinence

Code cours : 2S-D-2526-D / 3S-D-2526-D2

THÉOLOGIE PRATIQUE

Pierre-Olivier Léchet

S2 L2/L3 : Parcours historique et théologique à travers l'histoire des catéchismes protestants (XVI^e-XXI^e s.)

L'histoire du protestantisme est riche de traditions pédagogiques et catéchétiques. En revenant sur cette histoire, on se propose de mettre en lumière quelques enjeux théologiques pour aujourd'hui.

Code cours : 2P-P-2526-D2 / 3P-P-2526-D2

Christophe Singer

S1 L1 : Introduction à la théologie pratique

D'où vient la notion de « théologie pratique » ? Dans quelle mesure la théologie peut-elle être « pratique » ? Les différentes conceptions de la théologie pratique peuvent-elles s'articuler entre elles ? Quelle place, quels buts, quels champs, quelles méthodes pour la théologie pratique ? Guidé entre autres par ces questions, ce cours constitue une première approche de la théologie pratique, une discipline qui inclut une réflexion constante sur ses propres enjeux et présupposés.

Code cours : 1P-2526-D

S1 L2/L3 : Le culte protestant : visite guidée

Une introduction pose les bases herméneutiques de la démarche, puis le cours suit les étapes de la liturgie classique de la tradition luthéro-réformée. Au fil du parcours sont exposés des éléments de compréhension de ce qui se dit et se fait au culte et développés des questionnements plus fondamentaux sur ce qui s'y joue sur les plans anthropologique et théologique.

Code cours : 2P-P-2526-D1 / 3P-P-2526-D1

Stage pratique : a lieu en deuxième ou troisième année de cycle L au S1 ou au S2.

Initiation à la méthodologie de la théologie pratique à travers l'observation participante, durant un stage, en Église ou autre lieu, d'une durée équivalente à une dizaine de jours. Élaboration d'une problématique et présentation d'un rapport de stage.

Code cours : 2P-S-2526-D3 / 3P-S-2526-D3

Prendre contact avec l'enseignant de théologie pratique de sa faculté de rattachement.

Montpellier : Christophe Singer (christophe.singer@ipt-edu.fr)

Paris : Nicolas Cochand (nicolas.cochand@ipt-edu.fr)

OUTILS

Langues

Marc Boss

S1 L1/L2/L3 : Cours d'anglais théologique

Pour les confirmés, tout niveau de cycle L confondu : lecture de textes anglais.

Code cours : 1O-LVA-2526-D1, 2O-LVA-2526-D1 / 3O-LVA-2526-D1

S2 L1/L2/L3 : Cours d'anglais théologique

Pour les confirmés, tout niveau de cycle L confondu : lecture de textes anglais.

Code cours : 1O-LVA-2526-D2, 2O-LVA-2526-D2 / 3O-LVA-2526-D2

Méthodologie

Andrea Vestrucci

S1 et S2 L1 : Méthodologie 1

Ce cours, destiné à tous les L1, offre aux étudiants des documents ressources qui présentent les différents travaux demandés en licence (fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte) et la méthodologie spécifique à chacun de ces travaux. Sur ces documents, le cours présente des exercices progressifs et des séances en visioconférence, répartis sur toute l'année universitaire : ces exercices et séances permettent aux étudiants de maîtriser les différentes typologies de travail (comment écrire une bibliographie, comment rédiger une fiche, comment produire une dissertation bien argumentée...). Les séances Zoom sont conçues comme des moments d'apprentissage collectif : pendant ces séances, les étudiants présentent leurs travaux (une dissertation, un commentaire de texte) et en discutent avec la salle virtuelle. Cela sert aussi pour affermir les compétences de présentation orale : capacité de synthétiser des informations complexes, respect des temps, capacité de répondre de manière concise et précise aux questions, production de diapositives claires. Les étudiants qui doivent valider le cours de méthodologie sont évalués sur la base d'un travail régulier tout au long de l'année.

Code cours : [1O-M-2526-D](#)

S1 et S2 L2 : Méthodologie 2

Ce cours, destiné aux étudiants en L2, est conçu comme un renforcement des compétences méthodologiques acquises dans le cours de Méthodologie L1. Un·e étudiant·e peut arriver en L2 avec des faiblesses méthodologiques spécifiques sur des types spécifiques de travaux : la fiche, la dissertation ou le commentaire de texte... Par conséquent, le cours de Méthodologie L2 est structuré de manière plus personnalisée que le cours du cours L1 : le cours présente des séances et exercices spécifiques selon les exigences méthodologiques des étudiants. En cas de faiblesses méthodologiques partagées (il peut s'agir de la dissertation ou du commentaire de texte), des séances collectives en visioconférence sont organisées autour de présentations de la part des étudiants et discussion avec la classe virtuelle. Le cours de méthodologie L2 présente aussi des documents qui introduisent à au raisonnement logique : à quoi la logique sert-elle, la différence entre validité et vérité, comment la logique aide à organiser la pensée et l'argumentation de manière cohérente, « claire et distincte ».

Code cours : [2O-M-2526-D](#)

SCIENCES DES RELIGIONS

Katell Berthelot

S2 L1/L2/L3 : Introduction au Judaïsme (participation possible uniquement pour les étudiant·e·s qui doivent valider ce cours dans leur cursus ; à valider avec la direction d'études)

Code cours : [1SC-J-2526-D](#) / [2SC-J-2526-D](#) / [3SC-J-2526-D](#)

S2 L2-L3 : Enjeux d'écothéologie

Cours interfacultaire avec les facultés partenaires de la Conférence des Églises Protestantes des Pays Latins.

Modalité : cours en ligne (avec traduction simultanée) et rencontre finale des étudiant·e·s à Rome, entre le 10 et le 12 juin 2026 (à confirmer). Dates, contenus et enseignant·e·s à venir, sur la page moodle du cours.

Code cours : [2SR-EE-2526-D](#) / [3SR-EE-2526-D](#)

VARIABLES

1 module à choisir en L2 et 2 modules en L3 avec la direction d'études.

DISSERTATION DE FIN DE CYCLE L

La dissertation dite de « fin de Cycle L », d'une quinzaine de pages, présente les jalons d'une thématique qui pourra être approfondie lors du mémoire du Cycle M1. La discipline est au choix de l'étudiant parmi les 4 UE majeures, le sujet est déterminé avec l'enseignant. Le choix de la discipline se fait en octobre et celui du sujet en décembre. La dissertation est remise en format électronique et fait l'objet d'une présentation orale.

Doit être remise au semestre de printemps

Niveau : Cycle L3

Code : dépend de la discipline choisie

JOURNÉES DE REPRISE

Deux sessions de reprise :

S1 : à Paris : 17 novembre et 18 novembre 2025 : session interdisciplinaire en présence en faculté pour les étudiant·e·s à distance, incluant la journée d'étude du 18 novembre.

S2 : à Montpellier : 7 au 8 avril 2026 : session interdisciplinaire en présence en faculté pour les étudiant·e·s à distance.

SEMAINES ET SESSIONS INTENSIVES (PARIS ET MONTPELLIER)

Sessions intensives à Montpellier :

17–19 septembre 2025 : session intensive de méthodologie et de langues bibliques

22 septembre 2025 : journée d'intégration

20–22 janvier 2026 : session intensive de langues bibliques

Sessions intensives à Paris :

9–12 septembre 2025 : session intensive de grec (9h-12h30 et 14h-17h)

16–19 septembre 2025 : session intensive d'hébreu (9h-12h30 et 14h-17h)

13–17 avril 2026 : session intensive de dogmatique (L2/L3) avec Guilhen Antier et Frédéric Chavel

4–7 mai 2026 : session intensive d'introduction au judaïsme (L1/L2/L3), avec Katell Berthelot

DATES UTILES

Accueil des étudiant·e·s EàD : 6 septembre 2025

À la faculté de Paris : 13h00-16h00

À la faculté de Montpellier : 11h00–15h00

S1 Semestre d'automne

Inscriptions du 26 août au 26 septembre 2025

Cours disponibles du 22 septembre 2025 au 16 janvier 2026

Session d'examens du semestre 1 : du lundi 12 au vendredi 16 janvier 2026

Date limite de remise des travaux du semestre 1 : lundi 12 janvier 2026 (à 23h59) **sauf indication contraire de l'enseignant·e du cours concerné.**

Jury de la session d'examens du semestre 1 : lundi 26 janvier 2026

S2 Semestre de printemps

Inscriptions du 5 au 30 janvier 2026

Cours disponibles du 26 janvier au 4 juin 2026

Session d'examens du semestre 2 : du lundi 18 au vendredi 22 mai 2026

Date limite de remise des travaux du semestre 2 : lundi 18 mai 2026 (à 23h59) **sauf indication contraire de l'enseignant·e du cours concerné.**

Session de rattrapage du semestre 1 : du mardi 26 au vendredi 29 mai 2026

Session de rattrapage du semestre 2 : du lundi 1^{er} au jeudi 4 juin 2026

Jury final : jeudi 18 juin 2026 : 10h00-12h00

(Aucune note et aucun relevé de notes ne seront disponibles avant le jury final)

III. PRÉSENTATION DES ÉTUDES

1. Le cycle L

La formation de Cycle L en théologie est dispensée dans quatre départements : Biblique (Ancien Testament, Nouveau Testament et langues anciennes). Systématique (philosophie, éthique, dogmatique). Historique (histoire ancienne, moderne et contemporaine) et Pratique (théologie pratique). Des cours de méthodologie, de sciences des religions, de sociologie, de psychologie et de langues vivantes complètent cette formation.

Le cursus de Cycle L est prévu en trois années (notées Cycle L1, L2, L3) après le baccalauréat. Il est organisé en six semestres composés d'unités d'enseignements (UE) équivalant à 180 crédits (ECTS) au total (60 crédits / an).

Un parcours du Cycle L1 est proposé sur deux ans aux étudiants affichant la volonté d'entrer dans un cursus de cycle L complet. Ce contrat permet de réaliser l'ensemble de la L1 en deux ans (quatre semestres) consécutifs, sans interruption. Un plan d'études est déjà établi sur deux ans.

2. Le plan d'études

Pour valider le Cycle L, vous devez valider toutes les UE des deux semestres qui composent chaque année (détails ci-dessous).

CYCLE L – 1^{ère} année (L1) : 6 UE = 60 crédits

UE 1 Biblique (14 ECTS) : 4 modules

- 1BA1 : Ancien Testament Introduction (1 semestre) : 4 ECTS
- 1BA2 : Ancien Testament Introduction (1 semestre) : 3 ECTS
- 1BN1 : Nouveau Testament Introduction (1 semestre) : 4 ECTS
- 1BN2 : Nouveau Testament Introduction (1 semestre) : 3 ECTS

UE 2 Langues bibliques (14 ECTS) : 4 modules

- 1LH1 : Hébreu (1 semestre) : 4 ECTS
- 1LH2 : Hébreu (1 semestre) : 3 ECTS
- 1LG1 : Grec (1 semestre) : 4 ECTS
- 1LG1 : Grec (1 semestre) : 3 ECTS

UE 3 Histoire (12 ECTS) : 4 modules

- 1HA : Histoire ancienne (1 semestre) : 3 ECTS
- 1HC : Histoire contemporaine (1 semestre) : 3 ECTS
- 1HM1 : Histoire moderne (1 semestre) : 3 ECTS
- 1HM2 : Histoire moderne (1 semestre) : 3 ECTS

UE 4 Systématique (9 ECTS) : 3 modules

- 1SP : Philosophie (1 semestre) : 3 ECTS
- 1SD1 : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS
- 1SD2 : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS

UE 5 Pratique (3 ECTS) : 1 module

- 1P : Théologie pratique (1 semestre) : 3 ECTS

UE 6 Outils (8 ECTS) : 3 modules

- 1OM1 : Méthodologie (2 semestres) : 3 ECTS
- 1OL1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (2 semestres) : 3 ECTS
- 1OSR : Sciences des religions (1 semestre) : 2 ECTS

CYCLE L – 2^{ème} année (L2) : 8 UE = 60 ECTS

UE 7 Biblique (12 ECTS) : 3 modules

- 2BA : Ancien Testament (1 semestre) : 4 ECTS
- 2BN : Nouveau Testament (1 semestre) : 4 ECTS
- 2BE : Exégèse Nouveau et Ancien Testament, méthodologie (1 semestre) : 4 ECTS

UE 8 Langues bibliques (10 ECTS) : 4 modules

- 2LH1 : Hébreu (1 semestre) : 3 ECTS
- 2HL2 : Hébreu (1 semestre) : 2 ECTS
- 2LG1 : Grec (1 semestre) : 3 ECTS
- 2LG2 : Grec (1 semestre) : 2 ECTS

UE 9 Histoire (9 ECTS) : 3 modules

- 2HA : Histoire ancienne (1 semestre) : 3 ECTS
- 2HM : Histoire moderne (1 semestre) : 3 ECTS
- 2HC : Histoire contemporaine (1 semestre) : 3 ECTS

UE 10 Systématique (9 ECTS) : 3 modules

- 2SP : Philosophie (1 semestre) : 3 ECTS
- 2SD : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS
- 2SE : Éthique (1 semestre) : 3 ECTS

UE 11 Pratique (9 ECTS) : 3 modules

- 2P1 : Théologie pratique (1 semestre) : 3 ECTS
- 2P2 : Théologie pratique (1 semestre) : 3 ECTS
- 2P3 : Stage pratique : 3 ECTS

UE 12 Outils (4 ECTS) : 2 modules

- 2OLA1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (2 semestres) : 2 ECTS
- 2OM : Méthodologie (2 semestres) : 2 ECTS

UE 13 Sciences des religions (4 ECTS) : 2 modules

- 2SC1 : Sciences des religions (1 semestre) : 2 ECTS
- 2SC2 : Sociologie ou Psychologie de la religion (1 semestre) : 2 ECTS

UE 14 Variable (3 ECTS) : 1 module

- 2V : Module thématique : 3 ECTS
- (1 module au choix en concertation avec la direction des études du cycle L2-L3)

CYCLE L – 3^{ème} année (L3) : 8 UE = 60 ECTS

UE 15 Biblique (12 ECTS) : 3 modules

- 3BA : Exégèse Ancien Testament (1 semestre) : 4 ECTS
- 3BN : Exégèse Nouveau Testament (1 semestre) : 4 ECTS
- 3BNA : Cours commun Ancien/Nouveau Testament (1 semestre) : 4 ECTS

UE 16 Langues bibliques (4 ECTS) : 1 module AU CHOIX

- 3LH : Hébreu (1 semestre) : 4 ECTS
- 3LG : Grec (1 semestre) : 4 ECTS

UE 17 Histoire (9 ECTS) : 3 modules

- 3HA : Histoire ancienne (1 semestre) : 3 ECTS
- 3HM : Histoire moderne (1 semestre) : 3 ECTS
- 3HC : Histoire contemporaine (1 semestre) : 3 ECTS

UE 18 Systématique (12 ECTS) : 4 modules

- 3SP : Philosophie (1 semestre) : 3 ECTS
- 3SD1 : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS
- 3SD2 : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS
- 3SE : Éthique (1 semestre) : 3 ECTS

UE 19 Pratique (8 ECTS) : 2 modules

- 3P1 : Théologie pratique (1 semestre) : 4 ECTS
- 3P2 : Théologie pratique (1 semestre) : 4 ECTS

UE 20 Outils (3 ECTS) : 1 module

- 3OLA1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (1 semestre) : 3 ECTS

UE 21 Sciences des religions (4 ECTS) : 2 modules

- 2SC1 : Sciences des religions (1 semestre) : 2 ECTS
- 2SC2 : Sociologie ou Psychologie de la religion (1 semestre) : 2 ECTS

UE 22 Variables (4 ECTS) : 2 modules

- 3V1 : Module thématique : 2 ECTS
 - 3V2 : 1 module au choix
- 2 modules au choix en concertation avec la direction des études du cycle L2-L3

UE 23 Dissertation : 4 ECTS

- 3D : Dissertation dans l'une des disciplines : 4 ECTS

IV. INSCRIPTIONS

La procédure d'inscription à la préparation d'un diplôme en théologie en Enseignement à Distance se fait en 4 étapes :

1-La candidature : pour établir votre parcours d'étude

L'enseignement à distance permet de suivre des cours selon son propre rythme. Le travail personnel s'effectue aux jours et aux heures de son choix tout en bénéficiant de la qualité de l'enseignement et des ressources de l'IPT. L'étudiant·e peut choisir le(s) cours qu'il veut suivre dans l'année selon ses disponibilités. Un entretien préalable auprès de la direction d'études l'aidera à établir son parcours pédagogique et à l'adapter à sa situation. Ce rendez-vous est nécessaire avant de procéder à l'inscription administrative. Contactez la direction des études des L1 : direction.ead@ipt-edu.fr.

2-L'inscription administrative à l'IPT : pour devenir étudiant

L'inscription à l'IPT est une démarche obligatoire. Vous pouvez demander votre rattachement à la faculté de votre choix (Montpellier ou Paris). Les inscriptions se font à dates fixes.

Attention : aucune inscription possible en dehors des dates mentionnées ci-dessus.

3-Le paiement des frais d'inscription : pour accéder à vos cours

Le paiement des frais d'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la faculté choisie (Montpellier ou Paris).

- 1 cours : 327 € / semestre
- 2 cours : 523 € / semestre
- 3 cours : 726 € / semestre
- 4 cours et plus : 803 € / semestre

Contrat « L1 en deux ans » : 2220 €, facturés en 4 tranches (1 par semestre) de la manière :
1^{ère} tranche : 1032€ / 2^{ème} tranche : 396€ / 3^{ème} tranche : 396€ / 4^{ème} tranche : 396€

Semestre d'automne : En cas de désistement avant le 15 octobre, un remboursement partiel peut-être demandé (une retenue de 25% des droits d'inscription pour frais de dossier et de secrétariat est à déduire)

Semestre de printemps : En cas de désistement avant le 15 février, un remboursement partiel peut-être demandé (une retenue de 25% des droits d'inscription pour frais de dossier et de secrétariat est à déduire).

Paiement par virement : l'accès au cours ne se fera qu'à **réception d'un justificatif de virement** par mail au secrétariat de rattachement.

Paiement par chèque : l'accès aux cours ne se fera qu'à **réception du chèque** par la Poste par le secrétariat de rattachement.

L'institut se réserve la possibilité de suspendre l'accès aux cours en ligne en cas de non-paiement des sommes dues.

4-L'inscription aux cours : pour accéder à la plateforme d'enseignement

À l'issue de votre candidature et une fois votre inscription à l'IPT validée, vous obtiendrez un identifiant et un mot de passe provisoire qui vous seront nécessaires pour accéder à vos cours en ligne. Consultez la rubrique ACCÈS AUX COURS sur le site des études à distance : <https://ead.ipt-edu.fr/>

NOTA BENE : les secrétariats procèdent à votre inscription à chacun des cours que vous suivez. Toutefois, vous pouvez vous-même vous inscrire à certaines unités de méthodologie. Sur la page d'accueil de Moodle, catégorie « Outils », cliquez sur le titre de l'unité que vous souhaitez consulter et procédez à votre auto-inscription.

Accès aux bibliothèques

Les facultés de Paris et de Montpellier disposent chacune d'une bibliothèque. Vous avez la possibilité de profiter de la bibliothèque de la faculté à laquelle vous choisissez d'être rattaché. Une fois inscrit·e à la bibliothèque (fournir une attestation d'inscription), vous pourrez emprunter 5 ou 6 livres (en fonction de la bibliothèque) pendant 3 semaines et avoir accès à des bases de données depuis votre domicile.

Informations pratiques :

Pour contacter les bibliothèques :

Montpellier

bibliotheque.montpellier@ipt-edu.fr

04 67 06 45 73

Paris

bibliotheque.paris@ipt-edu.fr

01 43 31 48 75

Utilisation de la plateforme Moodle

Lorsque vous rencontrez une difficulté ou incident sur Moodle, vous pouvez vous adresser au coordinateur technique (ead@ipt-edu.fr) pour obtenir de l'aide. Lorsque vous participez à un forum sur Moodle, vous vous engagez à respecter la charte de l'étudiant·e de l'Enseignement à Distance de l'Institut Protestant de Théologie ainsi que la Netiquette.

Contacts de l'EàD

Direction des études

Pour les L1: direction.ead@ipt-edu.fr

Pour les L2 : Gilles Vidal : gilles.vidal@ipt-edu.fr

Pour les L3 : Pierre-Olivier Léchet : pierre-olivier.lechet@ipt-edu.fr

Secrétariat administratif Montpellier

Armelle Hunot

secretariat.montpellier@ipt-edu.fr

tél : 04 67 06 45 71

Secrétariat administratif Paris

Camille Monjaux

secretariat.paris@ipt-edu.fr

tél : 01 43 31 61 64

Coordinateur technique

David Rivière

ead@ipt-edu.fr

tél : 06 12 44 12 58

Assistant d'enseignement cours de Cycle L1 et L2

Andrea Vestrucci

assistant.ead@ipt-edu.fr

VAE (Validation d'acquis et d'expériences) :

L'IPT confie les demandes de validations d'acquis et d'expérience à une commission *ad hoc*. Les demandes de validation peuvent lui être soumises chaque semestre. Renseignements, délais et formulaire de demande sont disponibles aux secrétariats de Montpellier et de Paris. Il peut aussi être judicieux d'en parler avec le directeur des études.

CHARTRE DE L'ÉTUDIANT·E

INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Article 1er – Préambule

1-1 L'Institut protestant de théologie est un établissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'État depuis 2013. Il est reconnu d'utilité publique depuis 2005. Il regroupe deux facultés de théologie, l'une située à Paris, l'autre à Montpellier, ainsi qu'un enseignement à distance (EàD). L'IPT offre dans différents lieux un enseignement complet de la théologie dans toutes ses composantes.

1-2 L'Institut protestant de théologie délivre un enseignement académique et est un espace où des opinions diverses peuvent s'exprimer, dans le respect de chacun.

Article 2 – Libertés et obligation des étudiant·e·s

2-1 L'étudiant·e dispose de la liberté d'expression de ses opinions, qu'il·elle peut exercer à titre individuel et collectif.

2-2 La liberté d'expression s'exerce dans des conditions qui ne portent pas atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'Institut. Cette liberté d'expression et d'opinion, égale pour tou·te·s, impose le respect des personnes avec lesquelles l'étudiant·e est en contact au sein de l'Institut, qu'il·elle soit inscrit·e en présence ou à distance.

2-3 Tout étudiant·e a droit à la protection de son intégrité physique et psychologique. Des garanties contre la discrimination, le harcèlement ou l'intimidation lui sont fournies au sein de l'établissement.

Article 3 – Contrôle des connaissances, plagiat

3-1 L'inscription à l'Institut protestant de théologie (pour les cours en présentiel ou à distance) impose à l'étudiant·e le respect de la ponctualité aux cours et activités prévues par le programme d'étude, le respect des délais imposés pour rendre les travaux, l'assiduité aux cours.

3-2 Le plagiat est une fraude particulièrement grave. Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat, tout passage emprunté à une source dont l'étudiant·e n'est pas l'auteur·trice, sans les assortir de guillemets et de l'indication précise de l'origine de l'information (référence bibliographique, site internet, etc.). De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas acceptables, à moins de l'explicitement en donnant la référence adéquate. La reprise de publications en ligne, de travaux non publiés ou d'autres sources, constituent tout autant un plagiat que celle de publications imprimées.

Article 4 – Engagements

4-1 L'IPT s'engage à fournir des moyens d'accès aux ressources éducatives et matérielles permettant le bon fonctionnement des études, en présence ou à distance, à encourager la réflexion pédagogique et à favoriser la communication et les collaborations directes entre les différents partenaires.

4-2 Les enseignant·e·s s'engagent à faire parvenir aux étudiant·e·s à distance les contenus des cours dans les délais fixés au préalable par la Commission de l'Enseignement à distance et à mettre à disposition les ressources (en format PDF, diaporamas, format audio, visuel) liées aux cours sur la plateforme.

4-2 Les étudiant·e·s à distance s'engagent à se connecter de manière régulière à la plateforme dès l'ouverture des cours et à respecter les délais fixés pour rendre les travaux prévus dans les modalités de contrôle des connaissances, à participer régulièrement aux différents groupes de partage proposés sur la plateforme (agenda, forum, chat, publication web, etc.), à prendre connaissance des règles du bon usage de l'informatique (Netiquette) et les respecter dans leurs productions tant personnelles que collectives. Participer aux temps de reprises requis par la formation (habituellement en période de rentrée universitaire et en fin de semestre) sur l'un des deux sites de l'IPT (Montpellier – Paris).

4-3 Les différents services de l'enseignement à distance* s'engagent à ouvrir dans les meilleurs délais un compte d'utilisateur pour chaque étudiant·e inscrit·e (Login et Mot de passe) et à rattacher les étudiant·e·s aux cours pour lesquels ils·elles se sont inscrits, à faire figurer sur le site de l'EàD et maintenir à jour l'ensemble des informations disponibles (calendriers des examens, modalités de contrôle des connaissances, dates des reprises), à faciliter l'accès à la documentation nécessaire au bon déroulement de la formation et, le cas échéant, orienter les étudiants dans leur recherche de documents et à répondre aux problèmes techniques rencontrés lors de la connexion ou de l'utilisation de la plateforme.

L'IPT décline toute responsabilité dans le non-suivi ou l'abandon d'une formation pour cause d'absence d'accès à Internet incombant à l'étudiant·e. Il est rappelé aux enseignant·e·s, étudiant·e·s et personnels administratifs leur devoir de respect des licences d'usages attribuées aux documents numériques par leurs auteurs.

En adhérant à cette charte, je confirme consentir à ce que les informations données lors de mon inscription à l'EàD de l'IPT ainsi que les autres documents transmis** soient conservés sans condition de durée et utilisés pour un usage interne à l'IPT. Pour connaître et exercer vos droits, notamment le retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées, veuillez consulter notre politique sur la protection des données personnelles disponibles sur le site internet de l'IPT (<https://ead.ipt-edu.fr/>).

*Les différents services de l'EàD se composent des secrétariats des deux facultés et du coordinateur technique. Il relève de la responsabilité de l'étudiant·e de s'assurer qu'il·elle bénéficie du matériel adéquat et d'un accès à Internet pour être en mesure de suivre la formation en enseignement à distance à laquelle il·elle s'est inscrit.

**copie de documents d'identité et de diplômes ; photos d'identité ; év. titre de séjour ; év. attestation du CROUS.

Netiquette

L'EàD de l'IPT ouvre de nombreux canaux de communication à l'ensemble de ses intervenant·e·s (enseignant·e·s – étudiant·e·s – administration). Cette capacité de communication est précieuse car elle soutient la vitalité de l'IPT. Parce qu'elle est précieuse, elle doit être respectée. Aux libertés de communication ouvertes par ce système d'enseignement sont donc liées un certain nombre de responsabilités. Chacun·e est tenu·e d'observer un comportement responsable sur la plateforme d'EàD et d'y agir dans l'intérêt collectif. L'utilisation de la plateforme d'EàD est régie par les règles de bonne conduite s'appliquant habituellement sur internet. Parmi celles-ci, les instances de gouvernance de l'IPT (Collèges des enseignant·e·s et Conseil d'administration) veilleront particulièrement au respect de la dignité des personnes et des institutions. En conséquence, toute publication à caractère raciste, antisémite, homophobe, sexiste, pornographique, violent, irrespectueuse de la dignité des personnes, des fonctions ou des institutions, ou constituant une publicité commerciale sera effacée et une plainte sera déposée à l'encontre de son/ses auteur(s) ou autrice(s) au regard de la législation en vigueur.

Institut Protestant de Théologie- Faculté de Montpellier
13, rue du Dr Louis Perrier
34000 Montpellier
tél : 04 67 06 45 71
secretariat.montpellier@ipt-edu.fr

Institut Protestant de Théologie- Faculté de Paris
83, boulevard Arago
75014 Paris
tél : 01 43 31 61 64
secretariat.paris@ipt-edu.fr

